

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2026-128

« COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2026, le mercredi 24 juin, à 18h00, le Conseil de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Lhuis, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 18 juin 2026 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice : 85 - Nombre de présents : 71 - Nombre de pouvoirs : 8 - Nombre de votants : 79

Étaient présents et ont pris part au vote : Daniel FABRE, Liliane FALCON, Aurélie PETIT, Christian de BOISSIEU, Marie-Christine SEYTIER, Jean-Marc RIGAUD, Philippe BROYER, Jean-Pierre BLANC, Rémi CHRISTIN, Marine PELISSIER, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Elodie WIMMER, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Frédéric PELLEGRIN-ROMEGGIO, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Serge MERLE, Mireille MARTINEZ, Jean-Louis GUYADER, Clément TARPIN-LYONNET, Claire ANDRE, Emilie LAGRUT, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, Alexandre NANCHI, Yann GOAZIOU, Walter COSENZA, Jérôme GANDON, Patrice MARTIN, Emmanuel GINET, Alexandre JOUX, Jean-Pierre GAGNE, Danielle BERRODIER, Franck PLANET, Claire RAMONDOT, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Frédéric TOSEL, Patricia PONCEBLANC, Samir HABI, Franck VOLLAT, Emmanuel SIMONNET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Fabien THOMAZET, Valérie CAUWET DELBARRE, Pascal COLLIGNON, Lionel CHAPPELLAZ, Franck CHAPITEAU, Béatrice DALMAZ, Yves VENÇON, Marie-Françoise PICOLO, Florence RIESSER, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Pascal VETTARD, Pascale VERSAUD, Morgan CORNEFERT, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Philippe BERTRON, Nathalie NOUET, Eric BEAUFORT

Étaient excusés et ont donné pouvoir : Daniel GUEUR (à Daniel FABRE), Stéphanie PARIS (à Liliane FLACON), Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Eric MAITRE (à Denis JACQUEMIN), Estelle GROSCLAUDE (à Clément TARPIN-LYONNET), Gaël ALLAIN (à Emilie LAGRUT), Roseline PIRET (à Walter COSENZA), Alexia MACREZ (à Yann GOAZIOU)

Étaient excusés et suppléés : François COUROUBLE (par Danièle MAUFFREY)

Était excusé : Françoise GARIBIAN, Eric GAILLARD, Cécile VIGIER

Étaient absents : Serge GOMES, Lionel KLINGLER, Nazarelló ALONSO

Objet : Dispositif d'aide au développement touristique – Association Patrimoine et Avenir de Chazey-sur-Ain

Vu la délibération 2021-100 en date du 13 avril 2021, instaurant un dispositif d'aide à l'investissement en faveur des associations touristiques

Vu la demande de subvention de l'association Patrimoine et Avenir de Chazey sur Ain,

M. Patrick MILLET, vice-président délégué au tourisme, rappelle que la communauté de communes prévoit une enveloppe budgétaire pour soutenir les associations qui portent des projets d'investissement en faveur du développement touristique.

La communauté de communes de la Plaine de l'Ain a reçu une demande de subvention de l'association Patrimoine et Avenir de Chazey sur Ain. Le projet a pour objet d'identifier et faire connaître le patrimoine de la commune au moyen de QR codes et de supports d'exposition.

L'opération proposée au titre du dispositif de développement touristique consiste en l'achat de 54 plaques, leur gravure et impression numérique de QR codes. Le projet comprend également du matériel d'exposition : banderole et roll up.

La subvention demandée est de 1045 € TTC soit 50 % de la dépense éligible de 2090 € TTC.

Aucun autre financeur n'a été sollicité pour ce projet

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE l'attribution d'une subvention de 1045 € à l'association Patrimoine et Avenir de Chazey-sur-Ain.
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document relatif à ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 02/07/2026

Publiée

Le Président, Jean-Louis GUYADER

06 JUL. 2026

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

